

Baromètre de la finance solidaire Finansol / La Croix

15 ans de croissance : l'épargne solidaire atteint
près de 10 milliards d'euros d'encours !



Paris, le 22 mai 2017 – Si les indicateurs économiques et sociaux sont en berne depuis des années, la finance solidaire connaît quant à elle une belle croissance pour la 15^{ème} année consécutive. Un tour de force révélé dans le dernier baromètre de la finance solidaire Finansol / La Croix, édité dans le journal du 22 mai.

« Cette année encore, les différents indicateurs de la finance solidaire ont des taux de croissance très positifs. Le nombre toujours plus important de Français à donner du sens à leur épargne permet à l'encours global de tutoyer les 10 milliards d'euros. » indique Sophie des Mazery, directrice de Finansol.

Les épargnants solidaires, pierre angulaire d'une société plus juste et plus responsable

	En 2016	Evolution en % par rapport à 2015
Encours global de l'épargne solidaire	9,76 milliards	+ 15,5 %
Epargne bancaire solidaire	3,06 milliards	+ 8,5 %
Epargne salariale solidaire	6,2 milliards	+ 19,4 %
Epargne collectée par les entreprises solidaires	502 millions	+ 13 %

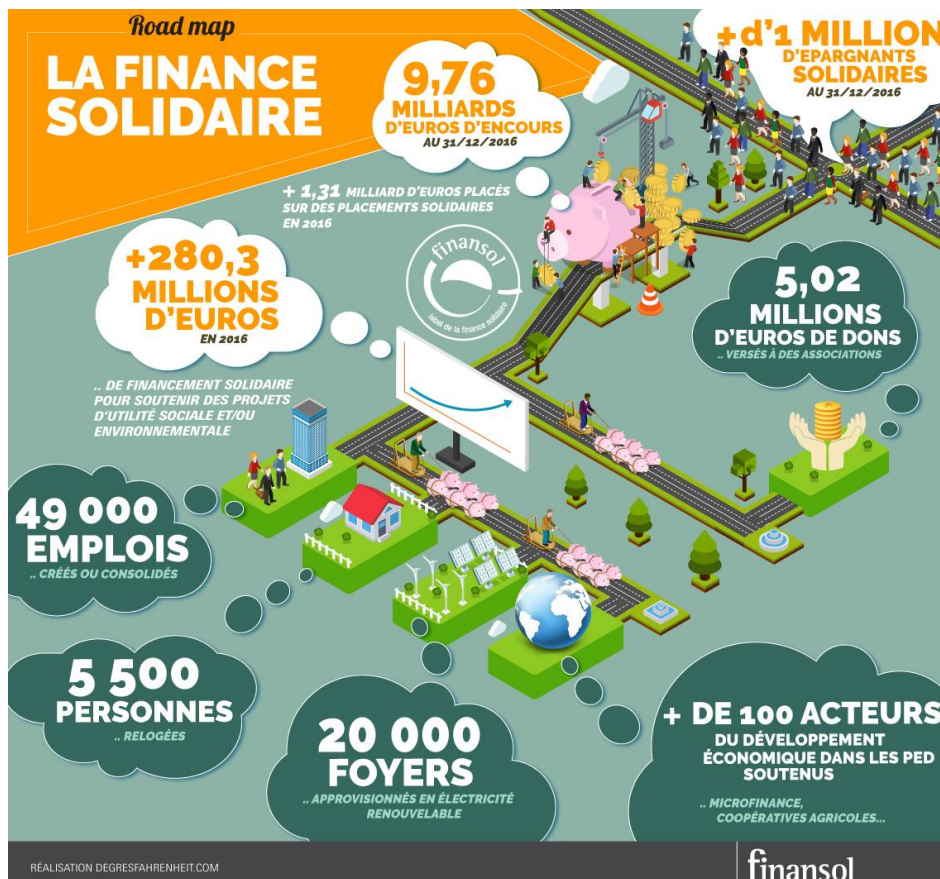
Les indicateurs confirment l'appétence des Français pour l'épargne solidaire.

En effet, le nombre de souscriptions d'un placement solidaire a encore augmenté cette année : +10,8% pour atteindre 2 018 000 (quasiment la population parisienne intra-muros, qui s'élève à 2,22 millions au 01/01/2014) sur l'année 2016, soit près de 200 000 souscriptions supplémentaires par rapport à 2015.

Un engagement qui se traduit également par le montant déposé sur ces placements solidaires : 1,3 milliard d'euros supplémentaire en 2016, ce qui permet à l'encours de l'épargne solidaire de progresser de 15,5% pour s'établir à 9,76 milliards d'euros. En 15 ans, le taux de croissance de cet encours est en moyenne de 27,28% chaque année.

En 2016, la progression de l'encours de l'épargne solidaire est principalement portée par l'épargne salariale solidaire, qui croît d'un milliard d'euros par rapport à 2015 (+ 19,4%), bénéficiant toujours des effets positifs de la LME du 4 août 2008.

49 000 emplois créés/consolidés, 5 500 personnes relogées... les entreprises solidaires financées par les Français ont contribué à répondre aux besoins sociaux et environnementaux de la société actuelle :



Un soutien nécessaire des pouvoirs publics pour que la finance solidaire change de dimension

Afin que la finance solidaire puisse changer d'échelle au profit des entreprises citoyennes, il est important que les pouvoirs publics s'engagent aux côtés des acteurs du secteur en améliorant son cadre fiscal et juridique.

Le déploiement du Livret Développement Durable et Solidaire devrait permettre de renforcer le financement de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Encore faut-il que son décret d'application soit publié.

Finansol appelle également les nouveaux gouvernement et Parlement à soutenir l'émergence de contrats d'assurance-vie solidaires dans la gamme de tout assureur-vie, comme proposé dans son [livre blanc](#). L'assurance-vie reste en effet le placement préféré des Français et représente aujourd'hui un tiers de leur patrimoine financier, soit 1 588 milliard d'euros¹. Pourtant, l'offre solidaire dans cette gamme de produits est quasi-inexistante.

« Nos propositions sont raisonnables, faciles à mettre en œuvre et ont un coût très limité pour l'État. » souligne Frédéric Tiberghien, Président de Finansol.

¹ [Données FFA](#)

Méthodologie du Baromètre de la finance solidaire :

Issu des recherches de l'Observatoire de la finance solidaire, ce document simple et complet de 8 pages dévoile les dernières évolutions et tendances du secteur de la finance solidaire en France. Il invite également le lecteur à découvrir tous les produits labellisés Finansol, comment devenir épargnant solidaire et à quoi sert son argent.
Publication annuelle en partenariat avec le quotidien La Croix.

Agence Wellcom : Mélanie Decomps / Camille Vezirian
md@wellcom.fr ; cve@wellcom.fr - 01 46 34 60 60

A propos de Finansol, acteur majeur de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui plus de 70 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionnariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS) et d'ESS France, la Chambre Française de l'Economie sociale et solidaire. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe plus de 140 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org